

Première publication

1.

*Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Diasman SA en liquidation, Genève***
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 28.03.2007
4.

Echéance de préavis des créances: **29.05.2007**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Jean-Marc Epiney, c/o UBP Union Bancaire Privée, rue du Rhône 96-98, 1204 Genève
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Conformément à l'article 745 al. 3 CO, la société se réserve la faculté de procéder à une répartition anticipée des actifs.

Etude de Me Jean-Luc Ducret, Notaire
1205 Genève

(03900170)